MOTION DE SOUTIEN

Pour le respect du droit de revendiquer, contre la répression syndicale à DPD.

Pour l'abandon immédiat des sanctions contre notre camarade de DPD Pascal CARENO.

Pascal est convoqué le 15 décembre à un entretien préalable au licenciement.

On lui reproche son activité syndicale, d'avoir informé les salariés par mail dans le cadre de son mandat de DSC (délégué syndical central).

C'est intolérable. La CGT FAPT ne laissera pas faire et demande l'arrêt immédiat de la procédure.

Lorsque l'on touche à un syndiqué CGT on touche à toute la CGT.

Le syndicat départemental ou la section de :	apporte
son soutien à Pascal CARENO et exige l'arrêt	immédiat de toute poursuite à son
encontre :	

Motion à transmettre à : Monsieur Mathieu Wintgens – <u>mathieu.wintgens@dpd.fr</u> - Président du directoire de DPD France - -27 Rue du colonel Pierre Avia – 75015 Paris ou par fax au : 01.40.93.17.38.

et en copie à la Fédération par mail à poste@cgt-fapt.fr ou par courrier.